



**PORTANT RESTRICTION DE CIRCULATION ET EMPIÈTEMENT CHAUSSÉE
INTERDICTION DE STATIONNEMENT
PLACE VERTE**

Le Maire de la Commune de GODEWAERSVELDE,
Vu le Code de la Route,
Vu le code général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de l'entreprise SAS PERILHON-ELAGAGE afin de réaliser des travaux d'élagage avec nacelle et camion broyeur à hauteur du 114 Place Verte,

ARRETE

- ARTICLE 1^{er}.** L'entreprise est autorisée à entreprendre les travaux susdits le jeudi 16 mai 2024, suivant les prescriptions imposées par la CACF,
- ARTICLE 2.** L'entreprise est autorisée à procéder à une restriction de circulation, à empiéter sur la chaussée en neutralisant le trottoir et à interdire le stationnement à hauteur du 114 Place Verte,
- ARTICLE 3.** L'entreprise devra procéder à la remise en état de la voirie et du trottoir et préviendront le service voirie de la CACF pour contrôle,
- ARTICLE 4.** La signalisation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux,
- ARTICLE 5.** Plaques de résine. Si l'entreprise exécute des tranchées aux endroits des plaques de résines coulées pour le signalement de l'opération « priorité à droite » elle devra obligatoirement couler à ses frais une nouvelle plaque entière suivant la notice technique (disponible en mairie) ou faire appel à un prestataire spécialisé. La Commune et la CACF devront être informées une semaine avant le début des travaux,
- ARTICLE 6.** L'entreprise veillera à ce que les véhicules de secours du SDIS ainsi que les services de la Poste puissent circuler,
- ARTICLE 7.** Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Brigade de Gendarmerie de STEENVOORDE, à la CACF, à l'entreprise SAS PERILHON-ELAGAGE, à la Poste, au SIROM, au SDIS.

Fait à Godewaersvelde, le 17 avril 2024

Le Maire,

A. VERMEULEN



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.